

VOTRE ASSOCIATION

ORTHÈSE ORTHÉSISTE
PROTHÈSE PROTHÉSISTE

ALLIÉE

orthese.com
info@aopq.ca

CONSEILLÈRE

PORTE-PAROLE

Octobre 2020

INTRODUCTION

Que ce soit pour recevoir de l'information privilégiée, suivre des formations adaptées à vos besoins, participer à des activités qui vous permettront d'améliorer la performance de votre entreprise...adhérer à l'Association des Orthésistes et des Prothésistes du Québec permet de bénéficier de nombreux avantages.

En effet, devenir membre permet non seulement de participer à une vie associative riche et agréable, mais également d'apporter votre point de vue dans les dossiers qui concernent le développement de votre secteur, d'avoir un accès exclusif au réseau, à diverses ressources ainsi qu'aux meilleures pratiques pour vous aider à atteindre vos objectifs professionnels.

Nous vous invitons à consulter ce document afin de prendre connaissance de tous les avantages qui vous sont réservés à titre de membre, ainsi que pour connaître les principales actions menées par l'AOPQ au cours de la dernière année.

*Le bonheur c'est aussi d'avoir quelqu'un
sur qui on peut compter!*

NOTRE MISSION

La mission de l'AOPQ se résume comme suit:

- Accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences;
- Soutenir ses membres dans l'amélioration de leurs pratiques de travail.

Un aspect important du rôle de soutien de l'Association auprès des membres consiste à être reconnue par les autorités gouvernementales et les agents payeurs que sont les assurances, la CNESST et la RAMQ.



Vous êtes un acteur important au coeur de l'Association. Nous encourageons l'implication de chaque personne. Nous travaillons avec vous à la recherche de solutions. Nous adoptons une attitude proactive et nous comptons sur les compétences de chacun des membres pour inspirer et faire cheminer notre communauté.

valeurs
polyvalence
écoute
engagement envers le domaine
intégrité créativité
professionnelle

L'AOPQ EST LÀ POUR VOUS

L'AOPQ, comme toute association, protège les intérêts de ses membres et s'engage à prendre action pour favoriser l'épanouissement de la profession.

Elle est votre **ALLIÉE**, votre **CONSEILLÈRE**, votre **PORTE-PAROLE**.

Quels sont les **AVANTAGES** de l'adhésion à l'AOPQ?

VOIE OFFICIELLE



L'AOPQ est la seule voie officielle pour défendre les intérêts communs.

L'AOPQ donne un caractère officiel à vos activités quotidiennes.

Faire partie d'une association d'envergure provinciale est sécurisant pour le public.

REPRÉSENTATION



Être membre permet de profiter des représentations de l'AOPQ auprès des divers ministères et organismes.

C'est aussi la promotion de votre profession.

Et puis...

Vous avez la possibilité de faire connaître vos publications et vos résultats de recherche.

L'AOPQ EST LÀ POUR VOUS

RESSOURCES



Vous avez accès au contenu du site Web de l'AOPQ, mettant en valeur le professionnalisme des membres.

Vous avez également accès à des outils promotionnels virtuels et imprimés.

Vous recevez une réponse rapide sur les lois et règlements en vigueur.

ÉCOUTE



En permanence, une écoute attentive de vos besoins vous est offerte.

L'AOPQ est votre intermédiaire auprès des agents payeurs.

Qu'il s'agisse d'un besoin d'assistance, d'une demande d'explication, de plainte... un soutien et une écoute active vous sont assurés.

RÉSEAUTAGE



L'AOPQ publie des infolettres destinées à tenir les membres au courant des tendances ainsi que de l'évolution des travaux de l'association.

La possibilité d'échanger entre professionnels via nos réseaux vous est offerte.

Vous avez accès à un répertoire des membres de l'AOPQ.

L'AOPQ EST LÀ POUR VOUS



RESPECT DE STANDARDS ÉLEVÉS

Être membre vous permet de démontrer votre engagement en tant que professionnel en matière de respect de standards élevés.

Vos offres d'emploi peuvent paraître sur le site de l'AOPQ (orthese.com).

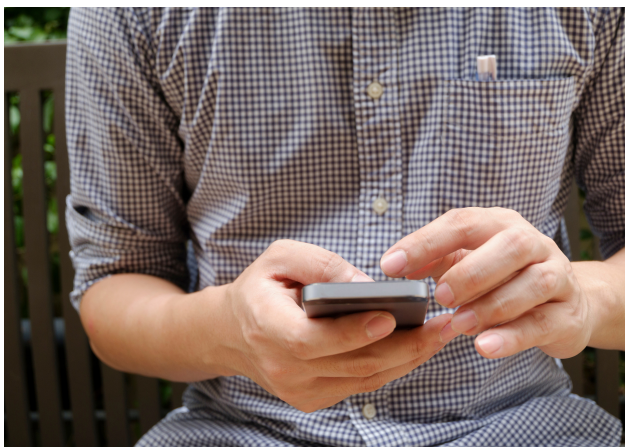
QUOI DE PLUS?

Des tarifs préférentiels sont offerts par TD Assurances pour l'auto et l'habitation. Des rabais sur la formation continue sont aussi accordés à tous les membres.



L'association porte en elle des valeurs de mobilisation et de participation.

Elle vous permet d'avoir les moyens d'agir.



L'AOPQ vous aide à répondre à certaines problématiques ou préoccupations très actuelles.

Elle travaille à satisfaire le mieux possible les besoins communs de ses membres, en relation avec le travail.

PRINCIPALES ACTIONS MENÉES CETTE ANNÉE

Depuis 2008, l'AOPQ est la référence pour l'accompagnement des laboratoires privés, centres de réadaptation, collèges dispensant la formation en orthèses et prothèses et professionnels. L'AOPQ rassemble 57 laboratoires privés, deux collèges, un centre public et plus de 145 professionnels répartis au Québec et au Nouveau-Brunswick.

L'AOPQ aspire à la responsabilité collective du progrès, de la protection et du développement des intérêts professionnels, moraux, sociaux et économiques de ses membres.

En 2020, nous avons principalement:

- Participé à plusieurs rencontres et fait plusieurs interventions en plus d'investir de nombreuses heures de travail dans le dossier de la refonte du *Programme d'appareils suppléant à une déficience physique* et son règlement d'application;
- Rencontré le cabinet du chef de l'opposition concernant la reconnaissance professionnelle;
- Créé un sous-comité au conseil d'administration pour discuter d'un plan pour la promotion de la profession et le développer;
- Développé le nouveau site web de l'Association: orthese.com;
- Développé ou fait circuler plusieurs outils destinés aux laboratoires au sujet de la COVID-19;
- Rédigé et fait circuler une pétition qui a été déposée à l'Assemblée Nationale concernant l'ordre professionnel;
- Rédigé 2 guides: *Guide pour se préparer à une inspection* et *Guide pour la facturation* (RAMQ);
- Travaillé à développer l'offre de formation continue pour l'automne 2020;
- Mené différentes actions pour venir en aide aux laboratoires membres en temps de crise sanitaire;

- Produit une publicité qui a été diffusée sur les réseaux TVA et LCN;
- Contacté les fournisseurs de produits orthopédiques afin de mettre sur pied un catalogue regroupant tous les produits. Les membres corporatifs et institutionnels auront accès cet outil indispensable en 2021.

ADHÉSION

- Les membres corporatifs de l'AOPQ doivent signer une convention de membre. Cotisation: à partir de 2 500 \$ +tx
- Tel que voté lors de l'assemblée générale de 2020, la cotisation du professionnel pour l'année 2021 s'élève à 50 \$ +tx par année. La cotisation des membres institutionnels s'élève à 1500 \$ +tx par année.
- L'adhésion à une association professionnelle se fait sur une base volontaire. Tout professionnel qui souhaite se joindre à l'AOPQ doit en faire la demande: <https://fr.surveymonkey.com/r/adhesionprof>



L'AOPQ c'est VOTRE association!